

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

LES FINANCES

LES EXEMPTIONS ACCORDÉES À LA MICHELIN ET LES FABRIQUES DE PNEUS CANADIENNES

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Elle a trait à la politique du gouvernement qui permet à la compagnie française des pneus Michelin d'offrir sur le marché canadien des pneus Michelin en franchise, ce qui aura une répercussion grave sur la vente des pneus fabriqués au Canada. Le ministre nous dirait-il si l'on offre aussi aux fabriques canadiennes de pneus des concessions analogues à celles qu'on accorde à Michelin pour aller s'implanter dans les provinces Maritimes? Dans ce cas, quelle a été la réaction de ces sociétés? Si on ne leur accorde pas ces concessions, pourquoi?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Nous étudions chaque cas selon son mérite. C'est ainsi que nous avons procédé dans l'affaire Michelin et à mon avis, la décision a été bonne.

M. Saltsman: Indépendamment du bien-fondé de la décision touchant Michelin, le ministre envisagerait-il de convoquer les représentants de l'industrie pour voir si l'on pourrait élaborer une politique à cet égard, en tenant compte des graves difficultés qu'éprouvent actuellement les fabricants de pneus?

L'hon. M. Pepin: Je le ferai, monsieur l'Orateur. Je crois qu'en l'occurrence il s'agit d'une question de spécialisation. Sauf erreur, les pneus du genre que fabrique Michelin ne sont fabriqués par aucune autre compagnie au Canada.

L'INDUSTRIE

LA RÉORGANISATION DE L'EMI COSSOR

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): J'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce, dont il m'a lui-même donné préavis, ce qui est assez curieux. A-t-on des nouvelles à communiquer ce matin à propos de l'EMI Cossor?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Relativement à l'EMI, compagnie qui a eu des ennuis, j'annonce

[M. Honey.]

avec plaisir que, grâce à l'excellente collaboration de divers services fédéraux, le ministère de l'Expansion économique régionale en particulier, et le mien, et avec la collaboration d'éléments provinciaux comme les États généraux, la compagnie a été réétablie et réorganisée par de nouveaux propriétaires.

Des voix: Bravo!

LA CONSTRUCTION NAVALE

LE RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Je voudrais poser encore une question au ministre de l'Industrie et du Commerce avant qu'il sorte pour s'occuper d'une autre industrie qui liquide ses affaires. Nous dirait-il quand le rapport sur la construction navale sera prêt, compte tenu de la détresse de cette industrie, surtout à Saint-Jean?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Il devait me parvenir le 31 mars, mais le commodore Robertson m'a demandé un délai d'un mois. J'y ai consenti et j'espère être en mesure de faire rapport au mois de mai.

M. l'Orateur: A l'ordre. La période des questions a pris fin il y a quelques instants, mais le député d'Oshawa-Whitby pourrait peut-être être autorisé à poser une question, vu qu'il a éprouvé de la difficulté au sujet d'une question précédente.

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE DANS L'INDUSTRIE DE L'AUTO- MOBILE—LES PRESTATIONS D'AIDE TRANSITOIRE

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Je vous remercie de vos égards, monsieur l'Orateur. J'ai à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce une question que m'inspire sa réponse au député d'Ontario: il a indiqué que les travailleurs pourraient demander de nouveau les prestations d'aide de transition, une fois refusées leurs demandes initiales, si de nouveaux faits peuvent être présentés. Le ministre nous dirait-il pourquoi cette méthode ne s'est pas appliquée, dans deux cas récents, aux travailleurs d'Oshawa?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Parce que la Commission a estimé que les faits signalés n'étaient pas nouveaux, monsieur l'Orateur.